

# L'Assemblée villageoise

## C'est quoi ?

Un lieu officiel d'échanges et de débat entre la population et les autorités communales (Conseil communal et Conseil général) voulu par la convention de fusion des Communes de Bevaix, Gorgier - Chez-le-Bart, Fresens, Montalchez, Saint-Aubin-Sauges et Vaumarcus-Vernéaz en novembre 2016.

## A quoi ça sert ?

- A maintenir et développer l'animation de la vie villageoise en encourageant la poursuite des activités existantes organisées par les différents groupes d'animation et la mise en place d'activités nouvelles.
- A relier les habitantes et habitants avec les groupes d'intérêts du village et de la région.
- A défendre les intérêts et transmettre les préoccupations de la population auprès des autorités de la commune.

## Qui en est membre ?

Toutes les habitantes et tous les habitants de chaque village, indépendamment de leur qualité d'électrice ou d'électeur et de leur âge, peuvent participer d'office à l'Assemblée villageoise dans leur village.

Pour de plus amples renseignements visitez le site web [www.avgrandeberoches.ch](http://www.avgrandeberoches.ch)